Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20241004-lmc139832-DE-1-1

Date de télétransmission : 15 octobre 2024

Date de réception : 15 octobre 2024

DEPARTEMENT des
ALPES-MARITIMES

République Française

**COMMISSION PERMANENTE** 

Séance du 4 OCTOBRE 2024

**DELIBERATION N° 3** 

# ORGANISMES ET COMMISSIONS - DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

#### \*\*\*\*

La séance s'est ouverte à 12h15 le 4 octobre 2024 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents: Madame Pierrette ALBERICI, Madame Joëlle ARINI, Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Xavier BECK, Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Madame Gabrielle BINEAU, Madame Alexandra BORCHIO FONTIMP, Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Patrick CESARI, Monsieur Bernard CHAIX, Monsieur Frank CHIKLI, Monsieur David CLARES, Monsieur Roland CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Madame Christelle D'INTORNI, Madame Céline DUQUESNE, Madame Sabrina FERRAND, Madame Fleur FRISON-ROCHE, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Jacques GENTE, Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Pascale GUIT NICOL, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur David KONOPNICKI, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Alexandra MARTIN, Monsieur Franck MARTIN, Madame Caroline MIGLIORE, Madame Catherine MOREAU, Madame Sophie NASICA, Monsieur Sébastien OLHARAN, Madame Michèle OLIVIER, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Mathieu PANCIATICI, Madame Anne RAMOS-MAZZUCCO, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Joseph SEGURA, Madame Valérie SERGI, Madame Françoise THOMEL, Monsieur Auguste VEROLA, Monsieur Jérôme VIAUD.

Excusé(s): Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Kévin LUCIANO.

CP/SA/2024/21 1/5

**Pouvoir(s)**: Mme Marie-Louise GOURDON à M. Mathieu PANCIATICI, M. David LISNARD à Mme Alexandra MARTIN, Mme Françoise MONIER à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Mme Martine OUAKNINE à Mme Caroline MIGLIORE, Mme Carine PAPY à M. David KONOPNICKI, M. Philippe SOUSSI à Mme Catherine MOREAU.

#### Absent(s):

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu les articles L3121-22 et L3121-23 dudit code relatif à la désignation des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes ;

Vu l'article R511-16 du code rural et de la pêche maritime instituant une commission d'établissement des listes électorales des Chambres d'agriculture et précisant sa composition ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-1038 du 18 octobre 2021, modifié le 20 novembre 2023, fixant la liste des membres de la commission départementale des risques naturels majeurs ;

Considérant que leur mandat arrive à échéance ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-1134 du 18 novembre 2021 désignant les conseillers départementaux appelés à siéger au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité;

Considérant qu'en application de l'article 34 du décret n°95-260 du 8 mars 1995 la durée du mandat de leur mandat est de trois ans ;

Considérant qu'en application du décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives, un conseil départemental de sécurité civile a été créé ;

Considérant que le mandat de ses membres arrive à échéance ;

Vu l'article L0145 du code électoral précisant que le mandat de député est incompatible avec les fonctions de membre de conseil d'administration exercées au sein d'établissements publics nationaux ;

Considérant qu'à la suite de l'élection de M. CHAIX en tant que député, un conseiller départemental doit le remplacer pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Eco-vallée Plaine du Var en qualité de titulaire ;

CP/SA/2024/21 2/5

Considérant qu'il y a lieu de remplacer M. CIOTTI au sein de la société anonyme d'économie mixte locale HABITAT 06 et du conseil de surveillance de la société anonyme des aéroports de la Côte d'Azur;

Vu la délibération prise le 1<sup>er</sup> juillet 2021 par l'assemblée départementale donnant délégation à la commission permanente ;

Vu le rapport de son président, complété d'une note au rapporteur, proposant de désigner les représentants du Département appelés à siéger au sein de divers organismes et commissions ;

Après en avoir délibéré;

#### Décide:

- 1°) de renoncer à l'unanimité au vote au scrutin secret sur les désignations faisant l'objet de la présente délibération, en application de l'article L3121-15 du code général des collectivités territoriales;
- 2°) de désigner pour siéger :
- à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité :
  - Mme SERGI, en qualité de titulaire ;
  - M. GENTE, en qualité de titulaire ;
  - Mme SATTONNET, en qualité de titulaire ;
  - Mme FERRAND, en qualité de suppléante ;
  - Mme OLIVIER, en qualité de suppléante ;
  - Mme ARINI, en qualité de suppléante ;
- au conseil départemental de sécurité civile :
  - Mme PAPY, en qualité de titulaire ;
  - M. ASSO, en qualité de titulaire ;
  - Mme LELLOUCHE, en qualité de suppléante ;
  - M. LUCIANO, en qualité de suppléant ;
- - Mme PAGANIN;
- à la commission départementale des risques naturels majeurs :
  - Mme SATTONNET, en qualité de titulaire ;
  - M. DERMIT, en qualité de titulaire ;

- Mme PAGANIN, en qualité de suppléante ;
- M. LOMBARDO, en qualité de suppléant ;
- au conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Eco-vallée Plaine du Var, en remplacement de M. CHAIX :
  - M. LAFITTE, en qualité de titulaire ;

#### En remplacement de M. CIOTTI:

- au conseil de surveillance de la société anonyme des aéroports de la Côte d'Azur :
  - M. GINESY;
- → à la société anonyme d'économie mixte locale HABITAT 06 :
  - M. LAFITTE, en qualité de titulaire.

**Pour(s)**: 37

Mme Pierrette ALBERICI, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Jean-Jacques CARLIN, M. Patrick CESARI, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Céline DUQUESNE, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. David LISNARD, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, M. Mathieu PANCIATICI, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, M. Michel ROSSI, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Auguste VEROLA, M. Jérôme VIAUD.

Contre(s): 0

Abstention(s): 0

Déport(s):

Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Sabrina FERRAND, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Gérald LOMBARDO, Mme Michèle OLIVIER, Mme Michèle PAGANIN, Mme Carine

CP/SA/2024/21 4/5

PAPY, Mme Anne SATTONNET, Mme Valérie SERGI.

## Signé

### Charles Ange GINESY Président du Conseil départemental